OFIB.FR

Gestion d'un Projet de Construction Bâtiment

DURÉE
7,00000 jours (soit 49 heures)

PRIX
2 810 € par participant
Soit 3 372 € TTC
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Architectes : Eligible à l'obligation de formation annuelle des architectes Arrêté du 12 février 2016
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
- Avocats, Juristes
- Experts
- Responsables et Collaborateurs de service technique entreprise/collectivité
- Professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

PRÉREQUIS
Pour valider votre inscription :
- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE
A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS
Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI
Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

OBJECTIFS

Connaître et maîtriser les étapes clés d'un projet de construction bâtiment.

PROGRAMME

- Déroulement d'une opération de construction : étapes
- Rôles, missions et responsabilités des intervenants participant à l'acte de construire
- Exploitation d'un dossier technique
- Responsabilités, garanties et assurances des constructeurs

VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOPI

Formation éligible aux exigences de l'**arrêté du 12 février 2016** relatif à l'obligation de formation annuelle des architectes

Datadock